

# Rythmes scolaires : quel avenir pour nos enfants ?

pages 4 et 5



Meilleurs Vœux 2018

**vic** info

[www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr)

Le projet de refondation de la Banque  
de France à Longues pages 12 et 13

# Sommaire

■ <b>ÉTAT CIVIL / ÉDITO</b> : Le mot du Maire .....	pages 2 et 3
■ <b>VIE SCOLAIRE</b>	
Rythmes scolaires : 4,5 jours ou 4 jours ? .....	pages 4 et 5
Retour sur le plan Vigipirate et la rentrée 2017 .....	page 6
■ <b>LA VIE DE NOS AÎNÉS</b>	
4 <sup>ème</sup> édition du Bien Vieillir	
Opération Mutuelle Santé Village.....	page 7
■ <b>CADRE DE VIE</b>	
Bien vivre dans le Centre-Bourg.....	page 8
■ <b>ENVIRONNEMENT</b>	
Projet plan d'eau des Ordeaux .....	page 9
■ <b>URBANISME - TRAVAUX</b>	
Visites de chantier et un point sur les travaux	
Révision du P.L.U. ....	pages 10 et 11
■ <b>BANQUE DE FRANCE</b>	
Le projet de refondation à Longues .....	pages 12 et 13
■ <b>MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ</b>	
Projet de territoire de la communauté	
de communes .....	pages 14 et 15
■ <b>VIVRE À VIC</b>	
Vic au fil des jours.....	pages 16 et 17
Tous à vos skis !	
C'est dans la boîte !	
Découverte de « Livres en Comté ».....	page 18
■ <b>UNE VICOMTOISE</b>	
Céline Artaud, l'art des matières aux bijoux .....	page 19
■ <b>VITE DIT</b>	
Les brèves	
Un nouveau départ pour le collège	
de Vic le Comte.....	pages 20 et 21
■ <b>VIE CULTURELLE</b>	
Programme culturel de janvier à juin.....	pages 22 et 23

Bulletin d'information municipale.  
Publication de la Mairie de Vic le Comte.



Directeur de la publication : Roland BLANCHET.

Responsable de publication : Antoine DESFORGES.

Rédaction : Emilie de Miras.

Conception, impression :  

Crédit photos : Mairie de Vic le Comte, Myreille Bujette, Claire Cravinho, Ludovic Combe, Céline Artaud, le Ski club, l'A.L. section photo avec Michel Gapanowicz, Cyrille Fayolle, Tonio Escamez et Pierre Couthiade, l'Orchestre d'Auvergne : avec Stéphane Moccozet, Studio Malice : Malcie Aurazy-Vendanges, la Banque de France, Mond'Arverne Communauté.

Dépôt légal : décembre 2018

## ÉTAT-CIVIL MARIAGES

27/05/2017 : Audrey PERROT  
et Pierre GUEGUEN  
10/06/2017 : Pauline DUMAS  
et Maxime LAUNE  
17/06/2017 : Julien COCHET et Claire MALSERT  
17/06/2017 : Elodie HIBERTY et Vivien CORNUT  
08/07/2017 : Jessica RESTIFA et Arnaud SOARES  
08/07/2017 : Stéphanie GASTAL  
et Emmanuel ROUX  
08/07/2017 : Isabelle GABARD  
et David CHARBONNEL  
15/07/2017 : Christine COHADE  
et Philippe PICHOT  
15/07/2017 : Céline COUTARD  
et Nicolas PÉRICHON  
21/07/2017 : Juliette ROUX et Syndo TIDORI  
19/08/2017 : Claire GOUIARD et William PRADIER  
19/08/2017 : Jessica CHANSSEAU  
et Michaël PORTIER  
02/09/2017 : Aurélie THOMAS  
et Dimitri TIVEYRAT  
16/09/2017 : Céline ROUX  
et Guillaume MARQUET  
28/10/2017 : Emilie CHAMBRIAS  
et Tanguy GOETHALS  
16/12/2017 : Valérie DESHAYES  
et Yann DEBORD

## PACS

10/11/2017 : Vahiana HENRY  
et Geoffroy LIMOUSIN-GUERIN  
27/11/2017 : Claude BENEZIT  
et Guillaume BOUCHET  
08/12/2017 : Virginie DIAZ et Simon SANCHIZ

## NAISSANCES

27/05/2017 : Loucas et Nolan BARRÉ  
27/05/2017 : Thaïs GAUTHIER  
05/06/2017 : Lyana-Rose MONTENDREAU  
08/06/2017 : Gabriel MAFFIONE  
10/06/2017 : Raphaël AIGOUY  
22/06/2017 : Julia RIZZO  
26/06/2017 : Owen DUPUIS  
30/06/2017 : Manon DE AGUIRREBEITIA  
01/07/2017 : Sandro PEREIRA  
09/07/2017 : Avand NEDJIB ISMAIL  
10/07/2017 : Valentin BOIS  
13/07/2017 : Loréline PANIAGUA  
14/07/2017 : Soren DELHOFS  
15/07/2017 : Jeanne DE NAEYER  
16/07/2017 : Amélia LAVARINI  
18/07/2017 : Lise GOMARD  
19/07/2017 : Léna THIALLIER  
19/07/2017 : Sasha CHAGNEAU  
06/08/2017 : Thenessy BARRI  
08/08/2017 : Kamron PISTER  
26/08/2017 : Charlie BOURASSIN  
27/08/2017 : Lila HASSAN MOHAMAD SAID  
29/08/2017 : Kaëlys DONNAZ  
03/09/2017 : Anthon ALIOUI  
10/09/2017 : Gaston DESCORMES  
14/09/2017 : Ana BOISSAY  
26/09/2017 : Siméo CATALAN  
27/09/2017 : Lisa MORON  
08/10/2017 : Brivane YASSIN MOHAMMED  
12/10/2017 : Marie ALLIROU  
13/10/2017 : Arthur BONINSEGNA  
23/10/2017 : Arthur AUBOIN  
25/10/2017 : Sofia REDFORD CODESIDO  
28/10/2017 : Alban MOMPLOT  
30/10/2017 : Louane TOURENNE  
07/12/2017 : Inés RODRIGUES PAREDES

## DÉCÈS

22/06/2017 : Marie-Carmen MARTINEZ  
(née HORTELANO)  
25/06/2017 : Odette DESCOURS (née GORCE)  
26/06/2017 : Mireille AUDIGIÉ (née MOKRZYCKI)  
11/07/2017 : Serge CHARBONNEL  
06/08/2017 : Elise AUZOLLE (née LACROIX)  
06/08/2017 : Jean-Pierre AUTISSIER  
10/08/2017 : Henri CHIROL  
13/08/2017 : Yves BATISSE-DAUQUAIRE  
15/08/2017 : Louis MULLER  
26/08/2017 : Martine DUVERNEUIL  
04/09/2017 : Jean-Pierre COURTET  
05/09/2017 : Gérard MANDON  
25/09/2017 : Jacques BRUNEL  
28/09/2017 : Jean SAINTAGNE  
02/10/2017 : Antoinette JUNIER (née VERNISSE)  
04/10/2017 : Thérèse HORTELANO (née HALALI)  
09/10/2017 : Gisèle BENNETON (née ROCHER)  
14/10/2017 : Thérèse HORTELANO (née HALALI)  
14/10/2017 : Emma VANDORT (née BERNARD)  
15/10/2017 : Séraphie CHATEAUNEUF  
(née VACHERON)  
12/11/2017 : Jeannine PERRUCHE (née MARTIN)  
15/11/2017 : Raymonde BORDET (née MENARD)  
16/11/2017 : Suzanne COHENDY (née AGER)  
17/11/2017 : Paulette PLANTIN (née LOUBIERE)  
22/11/2017 : Antoinette GERMAIN  
05/12/2017 : Mohammed KADI

## BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

09/07/2017 : Méloé CELLIER  
20/08/2017 : Naély DAY

# LE MOT DU MAIRE



**Désormais premier des sept pôles de vie du Grand Clermont, ex-aequo avec Clermont Auvergne Métropole, Vic le Comte ne cesse d'accroître son attractivité en terme de démographie, d'habitat, de commerces, de services et d'équipements. C'est ce que révèle l'agence d'urbanisme dans l'évaluation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Clermont.**

C'est bien sûr une satisfaction pour la commune, ses élus et ses habitants, mais il ne faut en rien s'en contenter.

Certes, depuis 10 ans bientôt la municipalité n'a cessé en matière d'équipements et de services, d'améliorer la vie quotidienne des vicomtois :

- en donnant priorité à l'enfance et à l'école ainsi qu'à la qualité de la vie collective avec nos très nombreuses associations,
- en créant les conditions pour permettre l'installation de 300 nouveaux logements dont plus de 100 en locatif,
- en réhabilitant (locaux des écoles de Longues) ou en construisant des équipements scolaires (école primaire Jacques Prévert, école maternelle Elsa Triolet où les travaux sont en cours), des équipements sportifs (salle de gymnastique, mise en accessibilité de la salle omnisports, des gradins du stade, de la Mairie, du Centre Administratif ainsi que de divers bâtiments publics et voiries communales).

**L'action de la municipalité c'est aussi la création, avec la Communauté de communes, de la zone d'activité des Meules pour renforcer les activités économiques et favoriser de nouveaux emplois. C'est également rendre notre cadre de vie plus agréable et plus respectueux de l'environnement, en accordant une attention particulière au fleurissement de la**

ville et de nos espaces verts (ville 2 fleurs).

**Vic est de plus une ville internet** (2 arobases) qui a fortement aidé l'arrivée de la fibre optique et du très haut débit sur son territoire.

Mais rien n'est parfait ni achevé, et il reste beaucoup à faire pour conduire notre cité vers la modernité. Il nous faut anticiper plus encore sur son avenir avec **l'annonce de l'arrivée en 2023/2024 de l'imprimerie de la Banque de France**. C'est en novembre 2016 que le Conseil Général de la Banque de France se prononçait en faveur du transfert près de la papeterie qui elle-même effectuait un investissement lourd en installant une nouvelle machine permettant de doubler dès 2018 la production de papier suite aux accords entre les Banques Centrales de cinq pays d'Europe.

**C'est un évènement majeur pour Vic le Comte mais aussi pour l'ensemble des 28 communes qui composent le territoire de la nouvelle Communauté de Mond'Arverne depuis janvier 2017.**

Déjà la nouvelle communauté est au travail et a engagé une réflexion sur un nouveau Plan Local de l'Habitat (PLH) en même temps qu'un ambitieux projet de territoire qui devra permettre de prévoir, pour les 10 années qui viennent, l'accueil de nouvelles populations directement issues de la Banque de France, mais aussi induites par l'arrivée de nouveaux postes industriels (artisanats, commerces et services).

De même, dans l'attente d'un futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), le PLU de Vic est en révision depuis juillet 2017 pour permettre l'installation de l'imprimerie dans les meilleures conditions réglementaires et tenant compte de ses besoins. Parallèlement, les équipements sportifs du site de Longues – susceptibles d'être démolis –, font actuellement l'objet d'étude et de recherche de financement pour leur remplacement à court et moyen terme.

D'ores et déjà, nous prévoyons en plus de l'augmentation régulière de la population qui se poursuit depuis plusieurs années de 1,1% par an en moyenne, **une progression plus rapide au cours des 10 prochaines années qui amènera Vic le Comte à compter environ 6000 habitants autour de 2027/2028.**

Nous anticipons bien évidemment cette progression tout en ayant la volonté de la maîtriser et de conserver à Vic le Comte le charme de son cadre de vie ainsi que la qualité de ses équipements et de ses services.

C'est donc un travail de longue haleine qui nous attend pour conduire notre commune vers son développement.

Croyez, mes chers concitoyens en notre attachement à l'avenir de notre commune, et pour 2018 je vous souhaite le meilleur pour vous-même et vos proches.

**Roland BLANCHET,**  
Maire de Vic le Comte.

# Rythmes scolaires :

## 4,5 jours ou 4 jours ?



Depuis la rentrée 2013 et la réforme des rythmes scolaires, l'organisation de la semaine des élèves de Vic le Comte est rythmée sur 4,5 jours après décision unanime du Conseil Municipal. En amont, et à l'origine de cette prise de position, une large consultation avait été menée avec l'ensemble des acteurs de la journée de l'enfant réunis au sein d'un comité de pilotage (équipes enseignantes, parents d'élèves, personnels communaux).

Depuis, les activités périscolaires sont proposées pendant la pause méridienne, à cette occasion rallongée à une durée de deux heures. Cette organisation a permis d'améliorer notablement les conditions de déroulement du déjeuner des enfants, en consacrant simplement plus de temps aux 2 services de restauration. Pour orchestrer ces modifications, Benoit Fabre, a pris la direction et la coordination des activités périscolaires ainsi que des équipes d'animation de la commune et de la communauté de communes qui interviennent pendant la pause méridienne, dont les effectifs ont été très largement renforcés.

Alors que le débat portant sur la meilleure organisation de la journée de l'enfant à l'école semblait « clos », le Décret du 27 juin 2017 a créé la surprise. Les communes se sont vues octroyer la possibilité de demander une dérogation à la semaine scolaire organisée sur 4.5 jours, afin de revenir à celle de 4 jours, dès la rentrée scolaire 2017-2018.

Dans ces conditions, la municipalité a souhaité prendre le temps de la réflexion avant toute décision hâtive sur un sujet aussi sensible que capital. En effet, les enjeux sont cruciaux puisque l'on traite là des questions de fond : l'organisation de la journée globale des enfants, en considérant la notion de fatigabilité, et son impact sur les capacités et conditions d'apprentissage.

Il a donc été décidé de s'attacher l'avis de spécialistes faisant référence dans ce domaine, en organisant notamment une conférence (\*) animée par Claire Leconte, professeur émérite en psychologie de l'éducation, chercheuse en chronobiologie spécialisée dans la question des rythmes biologiques des enfants. Lors de son intervention du 13 décembre dernier à Vic le Comte, Mme Leconte a proposé des orientations qui permettraient d'améliorer l'organisation globale de la journée de l'enfant. Elle a notamment rappelé que le temps à l'école ne représente que 10% de sa vie, les autres correspondant plutôt à des temps de vie en famille, à des activités sportives ou de loisirs extra-scolaires, d'accueil en garderie ou centre de loisirs.....

**À retenir, à méditer...voici l'essentiel des préconisations de Mme Laconte, uniquement fondées sur l'analyse scientifique des rythmes biologiques des enfants :**

- organiser la semaine scolaire sur un rythme régulier et continu sur 4.5 jours en donnant la priorité aux 5 matinées qui peuvent être allongées car plus favorables aux apprentissages ;
- aménager des temps calmes et/ou libres pendant la

pause méridienne, laquelle doit être maintenue à deux heures quand il y a nécessité d'organiser deux services de restauration, et limiter les temps de transition et de changements d'activités qui sont source d'agitation ;

- organiser des activités périscolaires en lien avec le projet d'école et les enseignements si possible sur une après-midi libérée (sous réserve des capacités organisationnelles de la commune) ;

- veiller à un temps de sommeil suffisant et régulier, y compris pendant les vacances scolaires propices aux dérèglements.



Au vue de ces éléments nouveaux, la municipalité va poursuivre sa réflexion pour contribuer à aménager au mieux la journée de l'écolier. Elle mettra un point d'honneur à privilégier toujours l'intérêt propre de l'enfant, ses capacités d'apprentissages et pour cela, elle continuera son travail de concertation avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves dans le cadre du comité de pilotage, afin d'aboutir, si nécessaire, à un aménagement des horaires scolaires, pour la prochaine rentrée scolaire.

\*L'intégralité de cette conférence qui a été enregistrée sera consultable ultérieurement sur le site Internet de la commune.

# Un emploi du temps modulé autour des enseignements et des activités proposées

Toutes ces mesures permettent donc aux enfants de profiter de moments libérés dont ils sont les acteurs. Ils ont en effet la possibilité de s'engager pour une ou plusieurs activités de leur choix ou de profiter du temps de pause en compagnie de leurs camarades.

**En 5 années scolaires ce sont plus de 400 enfants accueillis quotidiennement qui ont bénéficié de presque 150 activités : sportives, culturelles, d'expressions, manuelles, scientifiques et techniques, etc.... Le tout encadré par plus de 20 animateurs et intervenants différents.**

Pour la mise en place des activités, **les enfants ont été associés à la réflexion sur leur organisation et leurs contenus** au travers d'échanges et de bilans réguliers. Ils ont également fait l'expérience de la pratique de la citoyenneté en participant à des réunions, des débats et en apprenant à faire partie d'un collectif avec ses règles, ses contraintes et ses possibilités partagées.

**L'organisation de ces activités a permis aux équipes d'animateurs de participer à l'amélioration constante du dispositif en se formant régulièrement et en fournissant un travail collaboratif de chaque instant** sur : l'organisation fonctionnelle, les règles de vie et le vivre ensemble, les rôles et fonctions des animateurs, les postures éducatives, les intérêts éducatifs et pédagogiques de l'Activité, les outils et moyens de transition avec les différents acteurs de la journée de l'enfant. Jusqu'à la fin de l'année scolaire de nouvelles activités seront proposées telles que : poterie, zumba, relaxation-méditation ou encore création d'une Charte du « Bien vivre ensemble ».

Ci-dessous un petit aperçu des nouvelles activités proposées depuis la rentrée et à l'occasion des fêtes de Noël :



Activité golf pour les primaires de Longues



Découverte de la pratique du judo.



Marché de Noël organisé par les personnels de la garderie primaire de Longues avec la vente des fabrications des élèves et des animateurs, le concours du plus beau gâteau et la lecture des histoires écrites lors des ateliers animés par Françoise BERNARD.



Repas de Noël au restaurant municipal.



Projection de film et goûter de Noël pour les écoles de Vic.



## Sécurisation d'urgence opérationnelle

Suite à des travaux d'urgence, les mesures préconisées par la Préfecture pour la mise en sécurisation et vigilance accrue sont maintenant en vigueur dans chacune des écoles de la commune. Revenons sur ce dossier d'envergure, devenu prioritaire pour la Municipalité.

Il s'agissait de mettre rapidement en application les recommandations officiellement reçues tout en ayant jaugé les besoins réels de sécurisation des établissements. Ce travail de concertation mené par le Comité de pilotage depuis 2016 et relayé par le groupe de travail sur le terrain a permis une planification sur deux années des aménagements à faire.

La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux urgents programmée en 2017 a été réalisée pour la rentrée scolaire de septembre dernier. Outre les diverses interventions effectuées en interne et sans délais ; les 4 écoles sont désormais équipées d'un système d'alerte performant et adapté, de vidéo-portiers ; l'accès à la garderie des maternelles de Vic côté rue du 19 mars, a été réaménagé, avec réfection des grillages, du portail et création d'un nouveau cheminement pour rejoindre l'entrée.

Suite à cela les premiers essais des matériels ont permis des ajustements de rigueur. Des exercices tests de mise en situation réelle ont été organisés en présence des écoliers, enseignants et personnels municipaux, courant octobre-novembre 2017. Ils s'avèrent très satisfaisants. Prochaines étapes... Un autre volet de travaux sera entrepris sur l'exercice budgétaire 2018 voire 2019 et concerne par exemple la réfection d'autres grillages et clôtures, l'installation d'une 2<sup>ème</sup> barrière d'accès à Longues, la vidéo protection, ou encore l'aménagement de la rue du 19 mars.

N'oublions pas par ailleurs, qu'il va s'agir « d'entretenir » l'efficacité de ce plan d'action d'urgence par un état

de vigilance constant, afin que les bonnes pratiques deviennent familières pour chacun. Cela passe par des exercices pratiques répétés et réguliers, mais également par une formation continue des acteurs du quotidien auprès des enfants, tant pendant le temps scolaire que périscolaire. Au-delà de la 2<sup>nd</sup> tranche de travaux, c'est la tâche qui occupe maintenant les services compétents. Le Comité de pilotage ainsi que le groupe de travail vont par ailleurs, courant 2018 se concentrer sur l'organisation annexe qui serait amenée à gérer la crise si elle devait survenir (PC de crise, répartition des personnels affectés, missions, gestion matérielle à distance, accueil des parents, organisation des secours...).

Le coût total des équipements s'élève à 136 500 euros, répartis dans les 4 écoles selon les besoins propres à la configuration de chacune :

- École maternelle Elsa Triolet de Vic bourg : 46 800 euros,
- École maternelle Sonia Delaunay de Longues : 33 100 euros
- École primaire Jacques Prévert de Vic bourg : 29 400 euros,
- École primaire Marcel Pagnol de Longues : 27 200 euros

La commune prendra en charge cette dépense à hauteur de 44 % (soit 59 750 euros), après obtention des subventions allouées (en cours d'instruction et attente de réponse).

## Retour sur la rentrée scolaire 2017

Cette année encore près de 670 écoliers au total ont retrouvé les bancs de l'école. Des effectifs restés inchangés pour les quatre écoles de la commune. Ainsi, la 4<sup>ème</sup> classe supplémentaire ouverte à l'école maternelle de Longues reste maintenue cette année. En effet, elle permet une meilleure organisation profitant aux élèves, aux enseignantes ainsi qu'aux personnels scolaires.

Une nouvelle directrice a été accueillie à l'école maternelle Elsa Triolet de Vic : Mme Laetitia PROUHEZE, venant remplacer Mme Lisa DUCROS prenant sa retraite, enseignante à Vic depuis 2002 puis directrice de l'école depuis 2008.



# sur la 4<sup>ème</sup> édition du Bien Vieillir

Pour cette 4<sup>ème</sup> édition dont la thématique était « Bien Vieillir, habiter mieux », la municipalité en partenariat avec le Clic de Billom (Centre Local d'Information et de Coordination) s'est associée avec SOLiHA et l'ARSEPT. Cette fois-ci le but était d'informer les plus de 60 ans sur l'adaptation de leur habitat pour plus de sécurité et d'indépendance.

L'ergothérapeute Julie MAYET a abordé les gestes de prévention pour lutter contre la diminution de l'autonomie à domicile et a pu ainsi répondre avec précision à leurs questionnements. Déjà présente en février sur notre marché hebdomadaire, la société FAMILICLIC est venue présenter ses objets connectés au service du maintien à domicile.

Le club des aînés vicomtois et le Syndicat d'aide Ménagère ont pu interagir avec les intéressés pour leur apporter des solutions.

Cette édition a rassemblé une cinquantaine de personnes qui se sont pour certaines inscrites aux quatre ateliers proposés durant les mois de novembre et décembre.

Programme à venir pour la 5<sup>ème</sup> édition du Bien Vieillir.



Edition du Bien vieillir de 2017.

## Opération Mutuelle Santé Village

La municipalité s'est mobilisée en septembre dernier pour contribuer à faciliter l'accès de ses administrés aux soins médicaux en lançant l'opération « Mutuelle Santé Village ».

En effet, pour lutter contre l'augmentation constante des tarifs d'assurance et le recul de l'accès aux soins et aux complémentaires santés, la Mairie propose un partenariat avec la mutuelle PRECOCIA.

Pour ceux ayant souscrits à cette mutuelle elle s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'opération rencontre un réel succès puisque vous avez été nombreux à vous renseigner dont une trentaine de souscriptions.

En 2018, une nouvelle campagne aura lieu sur la même période. Rendez-vous de septembre à décembre 2018 pour les prochaines permanences et inscriptions.

## Grippe, pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination



pour moi,  
pour mes proches,  
pour les plus  
fragiles,  
pour tous...

La meilleure protection,  
c'est la vaccination.

## Soutien psychologique pour les aidants de malade



La Plateforme d'accompagnement et de répit 63 propose sur tout le département du Puy-de-Dôme des séances de soutien psychologique à domicile pour les aidants qui accompagnent une personne touchée par une maladie neurodégénérative. Chaque aidant peut bénéficier de 3 entretiens avec une psychologue à son domicile. Parallèlement, ceux qui le souhaitent pourront participer aux groupes d'échanges entre aidants animés par la même psychologue. Aucune participation financière n'est demandée.

Ces actions sont soutenues financièrement par le Conseil Départemental et la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (CNSA). Pour prendre rendez-vous avec la psychologue merci de contacter la Plateforme d'Accompagnement et de Répit 63 au 04 73 31 76 07 ou par mail : [plateforme@savarounes.f](mailto:plateforme@savarounes.f)

# dans le centre-bourg, c'est l'affaire de tout le monde !

Le centre-bourg de Vic le Comte doit faire face aux mêmes enjeux et difficultés que tous les cœurs de ville. Dans le but qu'il demeure à la fois un lieu d'activité dynamique (commerces, associations, écoles...) et un lieu de vie qualitatif pour les résidents, plusieurs actions ont été entreprises.

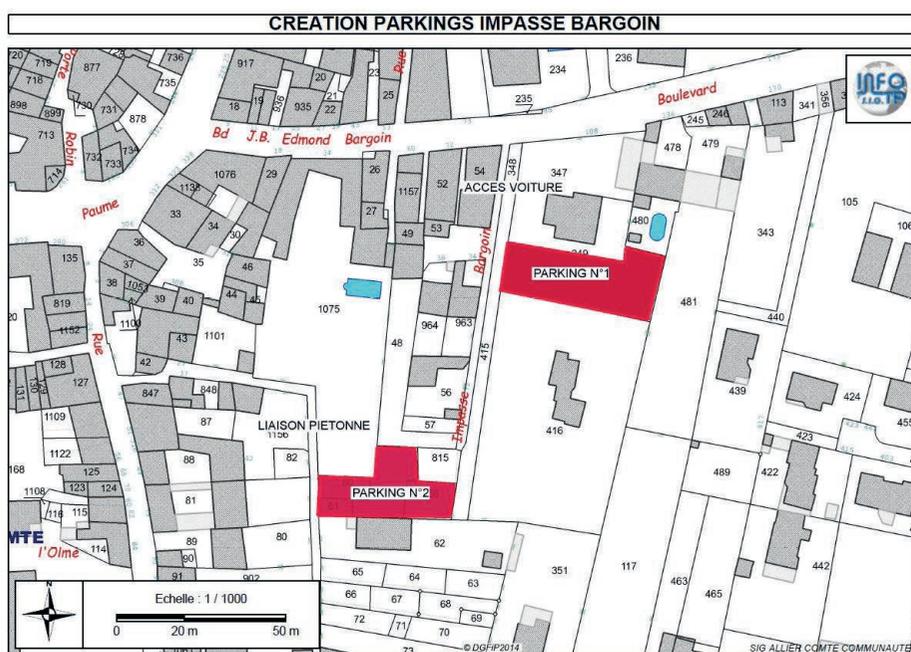
À la suite de nombreuses sollicitations des habitants et commerçants du centre-bourg au sujet des difficultés liées au stationnement, des évolutions ont été identifiées afin d'améliorer la situation sur les différents besoins : arrêts « minutes », stationnements de courte durée (zone bleue) et parking :

■ l'accent a été mis sur la rotation des véhicules sur le boulevard. Ainsi, la zone bleue a été remise en fonctionnement, à compter du mois de juillet 2017, avec une période de prévention jusqu'au 15 septembre 2017. Depuis cette date, le non-respect de la réglementation (stationnement gratuit, limité à 2 heures) est à nouveau sanctionné afin d'assurer un accès plus fluide aux commerces et aux services publics.

■ une recherche a été effectuée pour trouver des zones de parking libre, à proximité immédiate du centre-bourg, pour les riverains, les salariés des commerces ou pour tout besoin de stationnement au-delà de 2 heures. Ainsi, deux terrains ont été acquis par la commune « Impasse Bargoin », avec un potentiel de 50 places de stationnement opérationnelles au premier semestre 2018.

L'accès en véhicule à ces stationnements se fera par le Boulevard Bargoin, puis l'impasse Bargoin... avec un cheminement piéton par le passage du Couris

■ la concertation avec les commerçants du bourg a permis de faire émerger une troisième action, liée aux « arrêts minutes ». Ainsi, les arrêts minutes existants vont être améliorés (Mairie et pharmacie) et deux autres zones vont être identifiées sur le boulevard. Pour l'ensemble, la réglementation sera identique : « arrêts minutes, limités à 15 minutes », ce qui sera indiqué par des panneaux et une peinture adéquate pour identifier ces zones, dont la police municipale veillera au bon fonctionnement.



## La qualité de vie en centre-ville est donc l'affaire de toutes et tous !

Le stationnement étant totalement gratuit à Vic le Comte, il convient d'utiliser ces différents espaces de stationnement selon la durée prévisible de son arrêt, ce qui garantira aux clients un accès facile aux commerces, aux usagers une proximité avec les services publics, aux associations une simplicité de fonctionnement... ainsi que l'existence de zones libres pour les riverains à proximité du bourg.

Au-delà, la qualité de vie est également liée à la propreté de la ville. Des efforts sont réalisés pour la propreté du bourg avec une très forte présence d'un agent, équipé du Glutton (aspirateur de déchets urbains), pouvant circuler sur l'intégralité du territoire, y compris les petites rues, et des passages réguliers de la balayeuse.

Dans ces conditions, les comportements individuels non respectueux peuvent être sanctionnés et il est rappelé que :

■ les poubelles individuelles doivent impérativement être rentrées le jour même du passage du service public de ramassage des déchets ménagers (SICTOM Issoire Brioude) comme l'exige la loi ; l'accumulation des bacs individuels sur les places et trottoirs constitue une gêne, tant pour la circulation piétonne que pour la qualité de vie au quotidien.

■ Les déjections d'animaux doivent être ramassées par les propriétaires, qui ne doivent pas laisser divaguer leurs compagnons sans surveillance (arrêté du Maire N°63 du 28 février 2012). Des sacs sont à disposition, une vingtaine de distributeurs sont positionnés sur des lieux stratégiques tels que les écoles, le collège, la Halle du Jeu de Paume, les églises, le parc, le centre commercial de Longues, le centre administratif, la Maison du temps libre, etc.

Les contrevenants sont donc passibles d'une amende de 35€ prévue au Code Pénal pour ces 2 infractions.

# Le projet plan d'eau des Orleaux

## Réhabilitation du plan d'eau des Orleaux



D'un intérêt écologique majeur pour le Val d'Allier, le plan d'eau des Orleaux est depuis 2009 intégré au site Natura 2000, « Val d'Allier Aलग्नon ». Il joue un rôle primordial, notamment comme

zone de refuge et de reproduction des poissons et de diversité des herbiers aquatiques.

## Le constat partagé d'une dégradation du plan d'eau

Depuis plusieurs années, une dégradation de l'état du plan d'eau est observée, en particulier en lien avec l'AAPPMA La Truitelle, association vicomtoise de pêche. Une étude a donc été confiée au cabinet Véodis-3D afin d'établir un diagnostic de la situation du plan d'eau et de proposer des actions permettant de le remettre en état, dans le respect de l'environnement. Ce travail a été réalisé en concertation avec différents partenaires : la Direction Départementale des Territoires chargée de la police de l'eau, le Conservatoire des Espaces Naturels chargé de la gestion de la zone Natura 2000, ainsi que la Fédération de pêche et la Truitelle.

Sur la base de ce travail, plusieurs dégradations ont pu être détectées :

- reliant le plan d'eau à la rivière Allier, le « bras mort » a perdu de sa profondeur en plusieurs endroits, limitant dangereusement l'entrée des eaux ;
- le site est touché par la prolifération des algues, la désoxygénation et l'augmentation de la température des eaux ;
- des herbiers denses peuvent occasionner la couverture de la surface du bras, jusqu'à 90 % ;

Ainsi, les désagréments environnementaux sont importants : élimination des espèces d'intérêt communautaire, banalisation écologique, déficit en oxygène par décomposition de la biomasse limitant ou interdisant la vie animale, accumulation de matière organique et comblement du milieu.



Au-delà de ces enjeux liés à l'état du plan d'eau, d'autres éléments doivent être travaillés s'agissant de la vocation de ce site. Outre des problèmes de sécurité liés à des usages non adaptés, il convient de s'interroger sur les aménagements pouvant

être mis en place pour conforter la vocation familiale et de loisirs de ce site.

## Des travaux d'urgence à la valorisation du site

Compte-tenu de l'intérêt du site, la réhabilitation du plan d'eau des Orleaux a été décidée, avec une action en deux temps.

Lancée dès 2018, la 1<sup>ère</sup> phase consistera à réaliser les travaux d'urgence pour préserver le site, en particulier la remise en état du « bras mort ». Permettant une meilleure alimentation en eau, cela confortera l'existant, avec notamment l'activité de pêche.

Ces travaux porteront sur :

- le curage du chenal et regalage sur les berges de l'Allier
- la création de la zone de frayère à brochets par remblais/déblais, avec création de zones de pêche
- le curage de la zone amont et regalage sur les berges de l'Allier

Un financement est sollicité au titre des fonds européens FEADER, dans le cadre du « programme Leader ». En cas de réponse favorable, la phase 1 sera complétée par une étude sur la vocation du site ainsi que sa valorisation pédagogique et touristique, comprenant une signalétique adaptée aux usagers des lieux. Les utilisateurs et les personnes intéressées (associations, riverains...) seront associés à cette réflexion.

La phase 1 correspond à une dépense de 63 000 euros HT, avec un subventionnement espéré de 50 000 euros au titre des fonds européens.

La phase 2, à réaliser ultérieurement, consistera en la mise en œuvre des préconisations de l'étude, avec des travaux d'aménagement pour la valorisation pédagogique et touristique, ainsi que pour la sécurisation du site. Un nouveau financement au titre des fonds européens pourra être sollicité, avec un potentiel de subvention à hauteur de 40 000 euros.

### PALMARÈS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Dans la catégorie maisons/jardins : 1<sup>er</sup> prix : M. DUPPERRIER et Mme DESPHELIPON, 2<sup>e</sup> prix : Mme PIERRAT ; encouragements à M. et Mme VIGNAL, M. DELSOL, Mme SARTORI et Mme PAUCK ; participation : M. et Mme WIELEMANS, M. et Mme PIRIS et M. BONGEAT ; dans la catégorie balcon/façade : 1<sup>er</sup> prix : M. et Mme ZIRUOLO, 2<sup>e</sup> prix : Mme SCIORTINO ; encouragements à Mme GELLY, Mme SABATER et Mme DITCHE ; participation : Mme HOURY et Mme RAYNAUD. Un prix spécial est décerné à M. HUBERT, M. et Mme LANDRY et M. et Mme FLORECK.

Félicitations aux gagnants qui participent au fleurissement de la commune !



# UN POINT SUR LES TRAVAUX

## TRAVAUX TERMINÉS

### ■ CHEMIN DU FOUR DE LACHAUX RUE DE LA CÔTE SAILHANT

Les travaux sont désormais terminés. Ils auront duré environ un an pour un coût total de près de 300.000€ HT.



### ■ ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE

Désormais le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage de la Mairie sont conformes aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. Les travaux ont principalement consisté en la mise en place d'un ascenseur permettant l'accès au 1<sup>er</sup> étage. Coût des travaux : 200.000€ HT

### ■ BELVÈDÈRE PLACE DE L'OLME

Les incivilités nous ont contraint à mettre en place un dispositif de serrurerie afin d'empêcher les intrusions. Coût de ces travaux : 18.000€

### ■ MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE

Au même titre que les bâtiments recevant du public, la commune a l'obligation de mettre la voirie aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite. C'est pourquoi des bornes ont été installées au droit de tous les passages piétons du boulevard du Jeu de Paume. Elles sont destinées à aider les personnes malvoyantes à repérer ces traversées de chaussées et seront bientôt complétées au sol par des dalles podotactiles.



### ■ AFU LES TREILLES

Les travaux de finition des voies communales sont achevés par l'élargissement de la rue et le revêtement du chemin du Paradis aux sorties de l'AFU



## TRAVAUX EN COURS

### ■ ÉGLISE SAINT PIERRE - RESTAURATION DES CHAPELLES NORD ET NORD-EST

Les travaux ont été interrompus en raison de la découverte d'une pierre sous le dallage d'une des chapelles. Après expertise de la DRAC, ils ont pu reprendre. Les travaux de finition sont en cours : pose des dallages, mise en place de l'appareillage électrique, pose des vitraux et de la serrurerie.

### ■ ÉCOLE ELSA TRIOLET

Les travaux ont débuté le 10 juillet. L'aménagement du restaurant scolaire existant a été achevé avant la rentrée de septembre. Concernant son extension, les travaux de pose du carrelage, d'électricité et de plomberie sont en cours. Ils seront suivis des peintures. L'achèvement est programmé pour fin février 2018.

### ■ TRAVAUX DIVERS DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Comme chaque année, un programme de rénovation et d'entretien des bâtiments communaux a été réalisé, pour un montant d'environ 70.000€. Ils ont principalement concernés :

- aux ateliers municipaux : le remplacement de menuiseries et d'une partie de la clôture,
- à l'école primaire Marcel Pagnol à Longues : la réfection de toitures, le remplacement des canalisations de chauffage,
- la réfection des auvents de la Halle du Jeu de Paume,
- la création de locaux de rangement au gymnase de la Molière,
- le remplacement de fenêtres à la Mairie.



# TRAVAUX À COURT TERME

## ■ SALLE D'ART CONTEMPORAIN « LE TRAMPOLINE »

La création d'une salle d'art est prévue au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Orchestre d'Harmonie. Les travaux, qui débiteront en janvier 2018, concerneront outre l'aménagement intérieur (isolation, électricité, chauffage) le remplacement des menuiseries et la réfection de l'enduit de façades. Coût des travaux : 210.000€ HT

## ■ RUE A. FABRE

Les travaux de la rue A. Fabre débiteront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2018. La consultation d'entreprises est en cours.

Ils consisteront à :

- poser un réseau d'assainissement séparatif, en partenariat avec le SMVVA,
- remplacer la conduite d'eau potable (maîtrise d'ouvrage SIVOM d'Issoire),

- enfouir les réseaux d'électricité, de téléphone et d'éclairage, en partenariat avec le SIEG,
- aménager la chaussée.

Ces travaux d'un coût d'environ 300.000€ HT (part à la charge de la commune) dureront environ 6 mois.

## ■ RUE DU COLLÈGE

La réfection de la rue du Collège sera engagée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018. Les travaux comprendront également la pose d'un réseau d'eaux pluviales, le remplacement de la conduite d'eau potable par le SIVOM d'ISSOIRE et l'enfouissement des réseaux d'électricité, de téléphone et d'éclairage, en partenariat avec le SIEG.

Coût des travaux à la charge de la commune : 120.000€ HT

## RÉVISION PLU

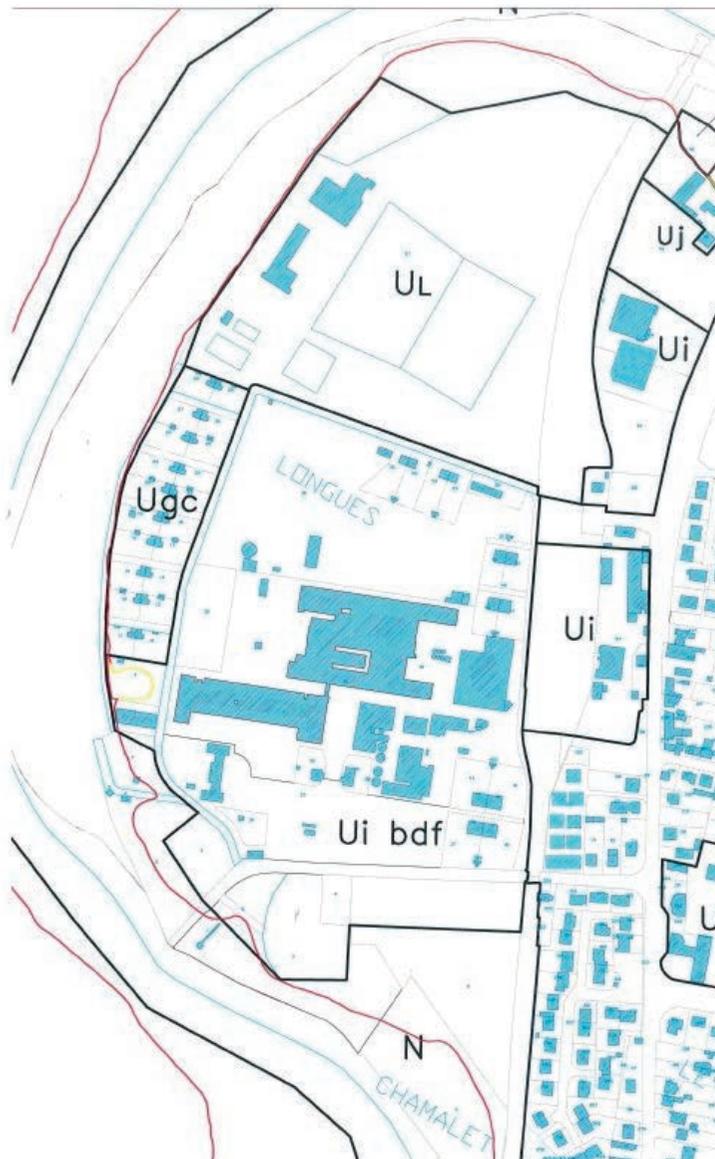
Le projet de transfert de l'imprimerie et du centre fiduciaire de la Banque de France sur le site de Longues est désormais connu de tout le monde. L'intérêt de cette installation dépasse largement le territoire communal, car elle sera un atout très fort pour le territoire et pour le développement économique de Mond'Arverne Communauté. Outre l'investissement que représente ce transfert, c'est à terme plusieurs centaines d'emplois qui seront créés sur notre territoire. **Ce transfert constitue donc un projet d'intérêt général, pour lequel la commune doit tout mettre en œuvre pour faciliter son installation. Il en est ainsi des conditions réglementaires et notamment du Plan Local d'Urbanisme qui doit être adapté.** En effet, le site actuel est classé en trois zones :

- Ui bdf : installations industrielles actuelles
- Ugc : pavillons situés entre l'Allier et la papeterie
- UL : zone de loisirs et d'équipements sportifs

La destination des locaux à construire est incompatible avec la vocation des zones Ugc et UL. En conséquence, le zonage de ces deux secteurs doit être modifié. Ce changement doit, en application des dispositions du Code de l'Urbanisme, faire l'objet d'une révision du Plan Local d'Urbanisme.

**Cette révision, bien qu'essentiellement consacrée au site de la Banque de France, doit porter sur l'ensemble des documents et adaptations nécessaires aux dispositions réglementaires parues depuis la dernière révision** (notamment le règlement modernisé). Au fur et à mesure de l'avancement des études, le public sera informé de la façon suivante :

- mise à disposition des documents en Mairie,
- articles dans le bulletin municipal,
- information sur le site internet de la commune,
- enquête publique.



# construction d'une nouvelle imprimerie et d'un nouveau centre Fiduciaire à Longues

## Les origines du projet

Créée en 1800, la Banque de France est membre de l'Eurosystème, autorité regroupant les Banques Centrales Nationales de la zone euro et la Banque Centrale Européenne. À ce titre, **elle a plusieurs missions dont celles de s'assurer de la production et du contrôle des billets en circulation.**

**C'est au cœur de Chamalières que se situe l'actuel complexe regroupant l'imprimerie et le centre fiduciaire.** L'ensemble immobilier utilisé et datant des années 1910 ne répondant plus aux besoins de production, **le transfert de l'imprimerie et de son centre fiduciaire a donc été décidé sur le site existant de Longues où se trouve déjà la papeterie.**

Ce site de 22 hectares est occupé actuellement par EUROPAFI (filiale de la Banque de France), par des installations sportives et par des pavillons résidentiels propriétés de la Banque de France. Le site regroupera donc désormais l'ensemble de la chaîne de production de billets de banque sur un même lieu, premier du genre en Europe, pour une mise en service à l'horizon 2024.



Vue d'ensemble de l'implantation du projet

Ce projet de refondation vise à répondre à **quatre objectifs** :

- améliorer l'efficacité économique et la productivité de l'Imprimerie et du Centre fiduciaire ;
- améliorer les conditions de travail ;
- créer un pôle fiduciaire intégré et hautement sécurisé d'envergure européenne ;
- être un centre de référence en matière de technique fiduciaire (conception, fabrication, traitement et stockage des billets).

## Les enjeux et les ambitions du projet

### MODERNISER ET OPTIMISER L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE :

- un outil industriel performant, simple, compact et évolutif ;
- un transfert qui permettra de répondre aux exigences futures en matière de production, de tri, de sûreté, de logistique et de stockage afin de demeurer un acteur majeur de la production de billets en euros et en devises étrangères.

### BÉNÉFICIER D'UN CENTRE EXIGEANT EN MATIÈRE DE SÛRETÉ :

- l'impression, le tri et le stockage de billets sont des activités stratégiques. Le projet devra répondre en conséquence aux standards de sûreté les plus exigeants.

### RENFORCER LE NIVEAU DE SERVICE, TANT POUR LES ÉQUIPES QUE POUR LES PERSONNES EXTÉRIEURES :

- un soin particulier sera porté à l'aménagement du site et des bâtiments (conforts des espaces, signalétique, mobilité) afin de proposer des services de qualité aux équipes et aux visiteurs tout en respectant les exigences de sûreté et de sécurité ;

- le bâti devra également être évolutif et adaptable dans un souci d'anticipation.

### ÊTRE UNE VITRINE EN TERMES DE SAVOIR-FAIRE :

- avec ce projet qui s'inscrit dans le cadre du plan de modernisation de son réseau, la Banque de France a pour ambition de présenter un site à la pointe en termes de savoir-faire.

### ÊTRE UN PROJET DURABLE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT :

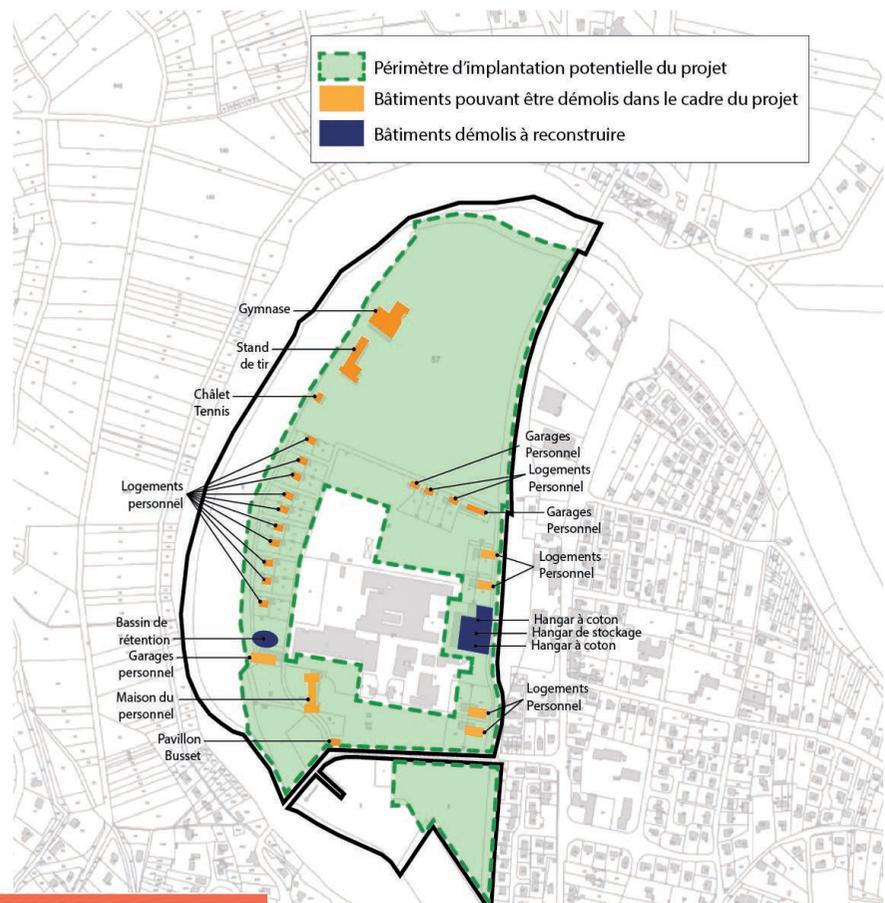
- un accent sera porté sur l'insertion du projet dans son environnement, notamment caractérisé par la présence de l'Allier.

# L'aménagement du site à Longues

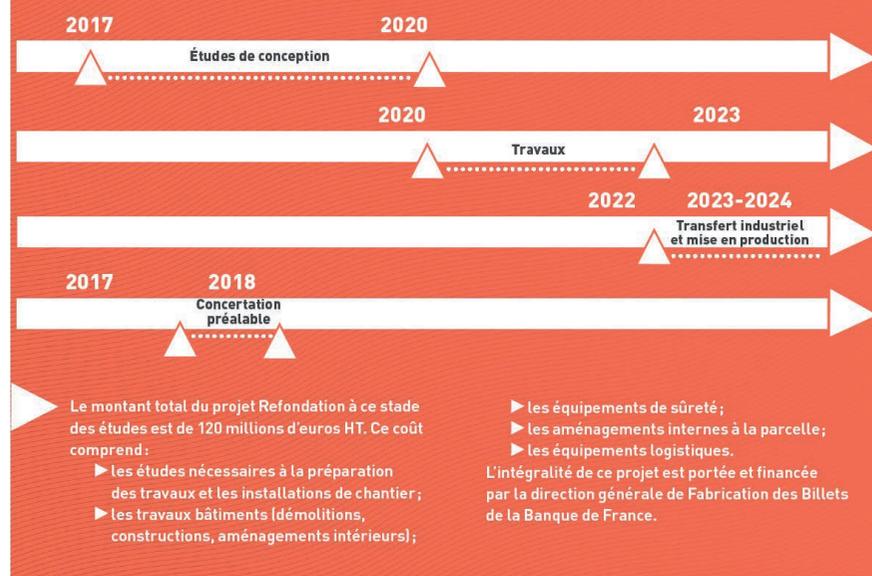
Afin que le projet refondation de la Banque de France puisse avoir lieu, il est nécessaire de programmer la construction de nouveaux équipements et la démolition/reconstruction d'autres.

Ainsi, un ensemble industriel neuf, d'une superficie d'environ deux hectares sera réalisé et permettra d'héberger à terme les espaces de production et de logistique de l'imprimerie et du centre fiduciaire, mais pas seulement. On trouvera également un espace dédié au stockage des valeurs et des bureaux en lien avec les fonctions de l'imprimerie et du centre fiduciaire.

Un bâtiment neuf comprenant un espace de restauration et des espaces sociaux s'insérant dans le paysage et proposant un confort optimal pour les utilisateurs du site sera réalisé en dehors de l'enceinte sécurisée. Celui-ci sera autonome et accessible à l'ensemble du personnel travaillant sur le site de Longues.



## Calendrier et coût du projet



Un réaménagement des installations existantes doit aussi être effectué car le site est actuellement occupé par des installations nécessaires au bon fonctionnement de la papeterie, mais également par des garages, logements et équipements sportifs de la Banque de France. De ce fait, certaines installations pourront être démolies, c'est le cas notamment des installations sportives.

Depuis juin 2018, un comité de pilotage regroupe les différents utilisateurs de ces installations. Plusieurs hypothèses de travail ont été élaborées pour permettre de reconstruire des équipements, dans un délai raisonnable, mais en respectant les capacités budgétaires de la commune. En fonction de l'avancement du projet et de la concertation avec les utilisateurs, une présentation sera réalisée ultérieurement.

**UNE RÉUNION PUBLIQUE SE TIENDRA LE JEUDI 18 JANVIER 2018  
À 20H À LA HALLE DU JEU DE PRUME  
AFIN QUE VOUS PUISSIEZ VOUS INFORMER, DÉBATTRE ET ÉCHANGER.**

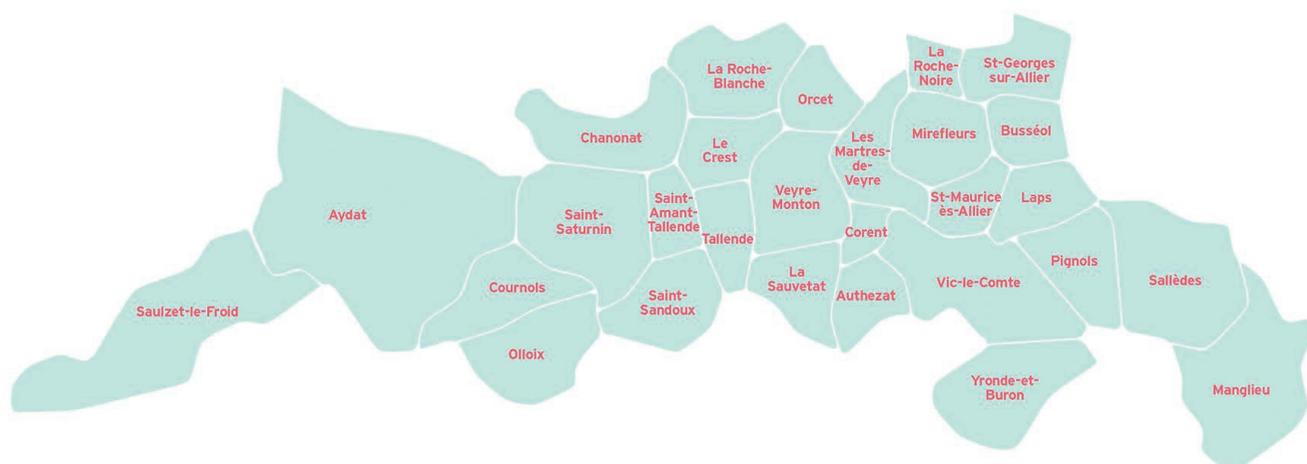
### POUR VOUS INFORMER D'AVANTAGE :

- du 30 novembre 2017 au 15 février 2018 : concertation volontaire (pour une intégration du public au début du projet ; le bilan de cette concertation sera inséré à la phase d'enquête publique réglementaire) ;
- du 30 novembre 2017 au 15 février 2018 : exposition au sein de la Mairie et registre papier à disposition du public
- page web dédiée : [www.projet-refondation.banque-france.fr](http://www.projet-refondation.banque-france.fr) et formulaire de contact en ligne sur cette page
- site internet de la Mairie : [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr)

# de communes en ébullition : ensemble, construisons notre avenir

Conscients que l'avenir des 20 prochaines années se prépare dès aujourd'hui, les élus de Mond'Arverne communauté ont souhaité construire avec vous un projet commun, dit projet de territoire, qui doit notamment :

- Permettre de planifier et construire l'avenir à l'horizon 2035 dans tous les domaines de notre vie quotidienne : culture, économie, environnement, social, scolaire, jeunesse, transport...
- Prévoir les aménagements et équipements les plus en phase avec les attentes des habitants actuels et futurs
- Aboutir à la réalisation d'un plan d'actions chiffré et réaliste



Cette réflexion dépasse largement le cadre institutionnel. Mond'Arverne communauté a l'ambition de fédérer autour d'un projet qui s'appuie sur le local, la vie et l'apport de chacun. Elle entend associer à chaque étape les habitants, les associations, les entreprises (...).

**Dès aujourd'hui et durant 1 an, de nombreux rendez-vous vous attendent.** Ils sont pensés et organisés pour vous permettre de vous exprimer et de partager vos idées pour construire le territoire de demain.

**1<sup>ère</sup> date à retenir : le 3 février 2018.** Cette journée marquera le lancement officiel du projet de territoire par l'organisation d'un **Forum citoyen/Atelier ouvert et participatif**. Découverte et travail seront au rendez-vous avec, de 11h à 14h30, la tenue de différentes animations, à la fois ludiques et informatives (stand jeux et quiz sur le territoire, stands de producteurs locaux, petite restauration, expo, présentation des services...). À partir de 14h30, vous serez invités à participer à un premier atelier sur les atouts, faiblesses et devenir de votre cadre de vie.

**Puis de fin février à début mars 2018,** seront organisés **deux séries d'ateliers thématiques** qui viseront à construire de manière la plus partagée possible un avenir commun. Huit thématiques ont d'ores et déjà été identifiées. Pour permettre la participation de tous, nous veillerons à une répartition équilibrée sur le territoire de ces temps de travail qui se tiendront de 19h00 à 20h30.



<p><b>ENTREPRENDRE ET ACCUEILLIR ÉCONOMIE, TOURISME...</b></p> <p>■ Lundi 26 février Salle Louis Paulet – Vic le Comte</p> <p>■ Mercredi 21 mars Salle du Conseil - Aydat</p>	<p><b>ACCOMPAGNER ET SOUTENIR AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ...</b></p> <p>■ Mercredi 28 février Salle du Conseil - Authezat</p> <p>■ Jeudi 5 avril Salle Jacques Prévert – La Roche Blanche</p>	<p><b>HABITER, VIVRE LE TERRITOIRE CADRE DE VIE, HABITAT, URBANISME...</b></p> <p>■ Mardi 13 mars Salle des fêtes - Orcet</p> <p>■ Mardi 3 avril Salle des fêtes - Sallèdes</p>
<p><b>PRÉSERVER ET VALORISER ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE...</b></p> <p>■ Mardi 27 février Salle des fêtes - Tallende</p> <p>■ Mardi 20 mars Salle polyvalente Benaud - Laps</p>	<p><b>GRANDIR ET FAIRE GRANDIR JEUNESSE, PETITE ENFANCE...</b></p> <p>■ Jeudi 8 mars Grange de mai – Saint-Saturnin</p> <p>■ Mardi 27 mars Salle polyvalente Yronde – Yronde et Buron</p>	<p><b>S'ADAPTER ET INNOVER NUMÉRIQUE, NOUVEAUX USAGES...</b></p> <p>■ Mardi 6 mars Salle Harmonia – Veyre-Monton</p> <p>■ Jeudi 15 mars Salle des fêtes - Manglieu</p>
<p><b>SE DÉPLACER CO-VOITURAGE, MOBILITÉS...</b></p> <p>■ Lundi 12 mars MCC – La Roche Noire</p> <p>■ Jeudi 29 mars Salle des loisirs - Chanonat</p>	<p><b>SE DIVERTIR ET S'ENRICHIR CULTURE, SPORT, LOISIRS...</b></p> <p>■ Mercredi 7 mars Salle Chabanne – Saint-Amant-Tallende</p> <p>■ Lundi 19 mars Salle du Conseil - Busséol</p>	

Début juin 2018, les éléments issus de ces réflexions vous seront restitués lors d'une soirée d'échanges autour des actions prioritaires à mettre en œuvre. L'occasion pour chacun d'être à nouveau force de proposition.

Enfin, à l'automne 2018, une soirée de clôture festive et conviviale permettra de vous présenter le programme d'actions finalisé, et de restituer l'influence et la richesse de vos contributions.

La construction et l'évolution du territoire de demain nécessitent l'implication de tous.

**NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

**À TOUT MOMENT, IL EST POSSIBLE DE S'INFORMER  
SUR LA DÉMARCHE ET DE PRENDRE PART À CETTE DYNAMIQUE  
SUR [WWW.MOND-ARVERNE.FR](http://WWW.MOND-ARVERNE.FR)**

**UN ÉTÉ TOUJOURS EN MUSIQUE !**

*La musique a encore envahi les rues de Vic pour bercer votre été. La saison estivale a rencontré un véritable succès cette année.*



*Mozart à l'honneur de la 7<sup>ème</sup> édition du Festival Tuscania.*



*Festival Jazz en tête avec Baptiste Herbin.*

*6<sup>ème</sup> édition du Festival de Musique ancienne.*



*Un programme hétéroclite pour une saison réussie ! La Comté au clair de lune n'a pas fini de vous surprendre !*



*Théâtre « Chacun sa vérité », organisé par l'association A.R.T.S.*



*Week-end Tibétain, thème : Médecine traditionnelle tibétaine.*

*Regards vers Madagascar avec l'association Ocre Rouge.*



*Exposition de photos de l'Amicale Laïque section photos.*



*Scènes d'une nuit d'été avec la compagnie Broc'n'Roll Circus en partenariat avec Mond'Arverne.*



*Semaine de la science en partenariat avec Mond'Arverne.*





Match de football.



Trophée  
Timothée Berthon  
10<sup>ème</sup> édition.



Cérémonie  
officielle et  
défilé du 14 juillet.



Cérémonie officielle  
du 11 novembre  
dernier.

Collecte de sang.



De nombreux  
futurs adhérents  
étaient présents  
lors du forum  
des associations  
communales  
de septembre.



Salon des vins qui a rassemblé  
en novembre dernier près de 40 exposants,  
organisé par Au bon Coteau.

Dévoilement de la nouvelle  
signalétique du  
« Collège de la Comté –  
Henri Bertrand »  
et inauguration  
des travaux d'extension.



# Tous à vos skis !

Le Ski Club Vicomtois entame sa 2<sup>ème</sup> saison et vous invite à le rejoindre pour partager un moment de sport et de convivialité.

Essentiellement tourné vers la pratique du ski Alpin pour les enfants dès l'âge de 6 ans, le club propose de début janvier à fin mars (hors vacances scolaires de février) des sorties tous les mercredis après-midi à Super Besse. Les enfants, skieurs débutants ou confirmés pourront s'adonner au plaisir du ski de piste et les plus sportifs pourront s'initier aux joies de la compétition. En fin d'après-midi, un goûter réparateur est offert aux enfants avant de regagner la plaine.

**Un encadrement composé de bénévoles et de moniteurs diplômés assure l'enseignement du ski et la sécurité des enfants.**

Les adultes ne sont pas oubliés, et sont cordialement invités à profiter du bus dans la limite des places disponibles pour faire du ski librement car pour l'instant aucun cours ne sont prévus pour eux.



Pour participer aux sorties de ski et aux activités proposées par le Club, il faut obligatoirement être inscrit au Club et être titulaire d'une licence FFS. Le Club est ouvert à tous.

**Pour tout renseignement, contacter le Président M. Michel SOL au 06 71 66 51 02 ou le secrétaire M. Michel LEVET au 06 87 18 20 24.**

## C'est dans la boîte !



Composé d'une quinzaine de participants, la section du Club Photo de l'Amicale Laïque a pour but de préparer une ou deux expositions photos dans l'année.

Afin que tous les adhérents puissent être au même niveau technique, **le club propose des séances de perfectionnement sur l'utilisation de l'appareil photo numérique et sur la composition de l'image.**

Pour l'exposition de fin de saison de juin **le club invite un ou deux photographes extérieurs, afin de créer des échanges et de proposer aux visiteurs une diversité de styles.**

En juin 2018, les thèmes principaux seront : « Les Vieilles Pierres », « Autour du Cheval », et des séries de trois ou quatre photos sur des sujets personnels.

Une première Invitée (Christine Mosnier) présentera des images très douces de nature. Le deuxième invité (François Serre) montrera de beaux portraits d'Ethiopie.

**Les séances du club se déroulent le mercredi soir, à partir de 20h30, dans le local de l'Amicale Laïque, parc Moncervier à Vic le Comte.**

Contact M. Michel GAPANOWICZ : [gapanowicz.michel@orange.fr](mailto:gapanowicz.michel@orange.fr)

## Découverte de « Livres en Comté »

Une nouvelle association vient de voir le jour sur notre commune : « **Livres en comté** ».

**Elle a pour but de promouvoir la lecture, le partage des ouvrages, l'organisation de rencontres avec des lecteurs et des écrivains et surtout de permettre l'accessibilité aux livres pour le plus grand nombre.** Des actions seront mises en œuvre pour atteindre ce but : mise en place d'une première boîte à livres dans notre commune et un après-midi festif pour le lancement de cette association qui aura lieu le samedi 27 Janvier 2018. Vous êtes invité à venir nous rencontrer pour découvrir notre association et nos envies.

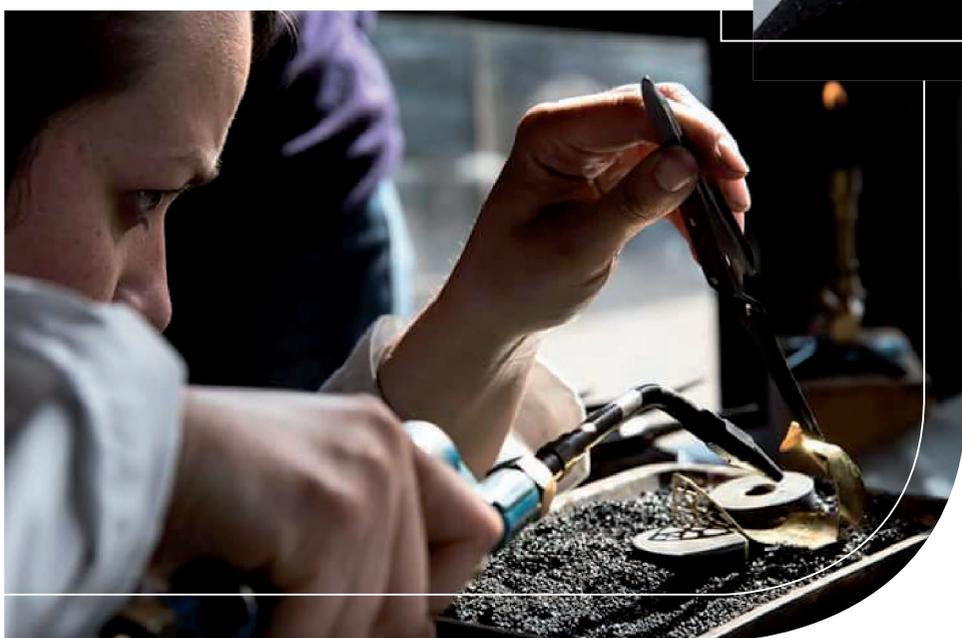
Vous pourrez en profiter pour découvrir des auteurs locaux ou non, des illustrateurs et conteurs pour enfants, solliciter des dédicaces ou discuter avec nos invités...cette manifestation réjouira petits et grands.

Nous vous attendons donc le **samedi 27 Janvier 2018 à la Halle du Jeu de Paume**, un pot de l'amitié clôturera cette chaleureuse journée.

**À noter** : une rencontre avec l'écrivain Jean-Luc Siegle est prévue le vendredi 9 mars à 20h30 au Couvent des Dames.

**Plus d'infos** : Rémy Sciortino 09 87 37 88 79

# Céline Artaud, l'art des matières aux bijoux



**C'est après une reconversion professionnelle que Céline Artaud, 30 ans, s'est lancée dans son rêve, la création artistique et artisanale.**

Il lui aura suffi d'une période d'apprentissage dans la bijouterie et de l'obtention du CAP Art technique de la bijouterie et joaillerie en 2013 pour qu'elle ouvre enfin son propre atelier-boutique.

Toutes ses idées peuvent alors prendre forme au grès des matières et des impulsions, sous ses doigts d'orfèvre.

**C'est donc avec la plus grande passion qu'elle donne vie au Puy de Dôme, symbole de l'Auvergne, lors d'une collection qui lui est consacrée** et au travers de nombreuses créations différentes telles que des bagues, bracelets, pendentifs et boucles d'oreilles.

**Ses créations restent uniques et correspondent aux attentes de tous.**

Céline propose également d'utiliser d'anciens bijoux afin de faire revivre les matières précieuses sous de nouvelles formes.

Sa conscience professionnelle la pousse à proscrire l'utilisation de traitements chimiques dans un but de conservation des propriétés naturelles des métaux travaillés.

**Son engagement se retrouve aussi au service de l'associatif pour lequel, par période, elle propose que la vente d'une création lui soit reversée en fonds pour une cause qui lui est chère.**

C'est avec des mots passionnés et emplis d'émotions et de sentiments qu'elle décrit son art.

**Son atelier, en place depuis une année, commence à faire parler de lui. Rendez-vous au centre commercial de Longues à Celin'Artbijoux pour en découvrir tous les trésors.**

**Pour en savoir plus :**

**06 67 06 76 13**

**[celinartbijoux@gmail.com](mailto:celinartbijoux@gmail.com)**

**[www.celinart-bijoux.com](http://www.celinart-bijoux.com)**

**N'oubliez pas aussi sa page Facebook**

# Les brèves

## Un nouveau départ pour le collège de Vic le Comte

Une bonne année a été nécessaire pour la réalisation complète des travaux au collège. Désormais l'établissement compte une **extension d'une superficie de 890 m<sup>2</sup>**. Celle-ci est composée au rez-de-chaussée d'une salle polyvalente et d'un espace de réunion avec la possibilité de la mettre à disposition des associations locales car disposant d'un accès direct depuis l'extérieur. Au 1<sup>er</sup> étage se trouve un espace dédié aux collégiens ainsi qu'un autre servant d'atelier pour l'agent d'entretien. Enfin, au 2<sup>nd</sup> étage, viennent finaliser les lieux, une salle de musique, une salle de cours et un espace à destination des agents du département affectés à la demi-pension.



Des passerelles viennent relier les bâtiments pour un accès facilité de l'ancien à l'extension. **Le financement du Conseil Départemental s'élève au total à 1,575 M€.**

**L'inauguration des travaux a eu lieu le vendredi 24 novembre** en présence de Jean-Yves GOUTTEBEL (Président du Conseil Départemental), Annabelle RAVNI (Directrice de Ca-

binet du Recteur) en tant que remplaçante de Marie-Danièle CAMPION ne pouvant être présente (recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, chancelier des Universités), Jean-Paul BACQUET (Président d'Agglomération du Pays d'Issoire), Jeanne ESPINASSE et Antoine DESFORGES (Conseillers départementaux de Vic le Comte) et de M. le Maire, Roland BLANCHET.

**À cette occasion, et en l'hommage à M. Henri Bertrand (enseignant, Principal du Collège, élu municipal et Maire de Vic le Comte ; décédé en octobre 2016), une plaque a été dévoilée modifiant le nom du collège, rebaptisé « Collège de la Comté Henri Bertrand ».** Les élèves ont pu participer à cet événement tout en poésie et en chant.



## Note d'information : demandes d'arrêtés

**Pour rappel depuis avril 2017** les demandes d'arrêtés de police de circulation, de stationnement, d'occupation de voirie (propriétaire et particulier) et de stationnement pour raison de déménagement doivent impérativement être déposées dans **un délai minimum de 15 jours précédant la date de réalisation**. Ce dépôt en amont permet ainsi un délai d'instruction suffisant pour consulter les services concernés par la demande afin de lui répondre au mieux. Merci de bien vouloir en tenir compte.

## PACS

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et conformément à la loi de modernisation de la justice (loi du 18 novembre 2016), l'enregistrement, les modifications et dissolutions des Pactes Civils de Solidarité (PACS) sont transférés à l'officier de l'état civil des Mairies et non plus au Tribunal. Les Pacs sont établis sur la commune de résidence des partenaires.



La commune a donc célébré une dizaine de Pacs depuis début novembre.

Plus d'infos sur [www.vic-le-comte.fr](http://www.vic-le-comte.fr), rubrique Votre Mairie – Vos démarches administratives – État civil - PACS. Vous y trouverez la notice explicative ainsi que les documents officiels à compléter et à signer et la liste des pièces à fournir  
Contact : accueil Mairie 04 73 69 02 12  
ou [etat-civil@mairie-vic-le-comte.fr](mailto:etat-civil@mairie-vic-le-comte.fr)

1<sup>er</sup> Pacs signé en Mairie :  
M. LIMOUSIN-GUERIN Geoffroy et Mme HENRY Vahiana  
le 10 / 11 / 2017

## Panneaux Lumineux

Comme prévu, le parc des panneaux d'informations a été remplacé depuis la mi-septembre. En supplément des messages municipaux et associatifs, des annonces publicitaires peuvent être insérées suivant différents modes d'abonnement. Ces emplacements sont disponibles pour tous les commerçants locaux ainsi que pour ceux de proximité étant adhérent à l'Association des Artisans et Commerçants de la Comté.

Contact pour plus d'infos ou pour diffuser votre annonce publicitaire :

Emilie de MIRAS – service communication

[emilie.de-miras@mairie-vic-le-comte.fr](mailto:emilie.de-miras@mairie-vic-le-comte.fr) / 04 73 69 02 12

ou par formulaire en ligne sur le site internet de la commune,

rubrique Votre Mairie – Services municipaux – demande de publication panneaux lumineux.

## Commerces, artisans, professionnels de la santé

### ■ NDE RENOV'

Rénovation énergétique  
Conseil maîtrise d'œuvre

09 51 93 67 92

[nicolas.degrange@nderenov.fr](mailto:nicolas.degrange@nderenov.fr)

### ■ BIO VIC

Magasin d'alimentation bio  
Changement d'adresse  
90 Impasse des Meuliers ZAC Les Meules 2  
Les Meules – 63270 Vic le Comte

04 73 78 04 64

[biovic@orange.fr](mailto:biovic@orange.fr)

### ■ AMBULANCES ASSISTANCE 63

Ambulances-V. S.L.-Taxis  
Changement d'adresse  
312 Rue des Meuliers ZAC Les Meules 2  
Les Meules – 63270 Vic le Comte

04 73 69 02 19 – 06 66 39 79 32

[nicoamb@cegetel.net](mailto:nicoamb@cegetel.net)

### ■ SYLVAIN BLANC PAYSAGISTE

Changement d'adresse  
290 Rue des Meuliers ZAC les Meules 2  
Les Meules – 63270 Vic le Comte

04 73 69 11 60 – 06 77 95 64 19

Pour commencer l'année 2018, ce 1er semestre culturel vous emportera avec ses concerts, spectacles et expositions, pour un programme varié tout en émotions.

## CONCERTS

**SOIRÉE CABARET  
AVEC JAZZ VIC-TEAM**  
Samedi 27 janvier - 20h45

Gymnase André Boste  
Proposée par le Big Band de l'Orchestre d'Harmonie en partenariat avec la municipalité.

Le Big Band de l'orchestre d'harmonie de Vic le Comte est de retour pour une soirée consacrée aux grands standards du jazz et de la musique latino. Il sera accompagné comme à l'accoutumée de la chanteuse Sarahpsody et vous proposera de venir chantonner et danser au rythme de ses cuivres. La seconde partie sera animée par le tout nouveau groupe ANGRY DADDY. Au programme, James Brown, Prince, Electro Deluxe, Stevie Wonder...! Ça va être compliqué de rester assis sur votre chaise...!

Réservation des tables à l'accueil de la Mairie 0473690212

### CONCERT « CE SOIR J'AI INVITÉ »

Samedi 3 février - 20h30

Halle du Jeu de Paume

Animé par Tonio Escamez et Pierre Courthiade

Proposé par l'Amicale Laïque en partenariat avec la municipalité.

Pour ses 40 ans de chansons en Auvergne, Tonio Escamez propose une tournée anniversaire en duo avec son ami, le pianiste Pierre Courthiade. À cette occasion, un hommage sera rendu aux nombreux artistes qui ont influencé ses chansons dont certains sont invités pour un grand moment de partage : Henri Tachan, Serge Régianni, Alain Leprest, Gilbert Lafaille, Charles Aznavour et bien d'autres artistes ayant marqué l'histoire de la chanson française. Les chansons sélectionnées sont choisies pour les valeurs humanistes qu'elles défendent et qui sont si chères à Tonio Escamez. Seront jouées ses chansons les plus emblématiques de son répertoire et issues de ses nombreux albums dont le dernier, « La vie a des trésors ».



### CONCERT DE L'ORCHESTRE D'Auvergne

Vendredi 23 mars - 20h30

À la Sainte-Chapelle

Vic le Comte accueille le Lions de Cournon-Rives d'Allier qui organise son traditionnel concert de l'Orchestre d'Auvergne sous la direction du chef d'orchestre Roberto FORÉS VESES. L'orchestre reste fidèle au territoire de la Comté avec pour cette 25<sup>ème</sup> édition : *Méditations et danse* avec des mosaïques populaires et romantiques mises en relief, ombres et lumières, sous l'archet de Jean-Marie TROTEREAU, violoncelliste solo.

Au programme :

- FRANZ SCHREKER

Intermezzo pour cordes Opus 8

Scherzo pour orchestre à cordes

- ERNEST BLOCH

Méditation hébraïque pour violoncelle et cordes

- ASTOR PIAZZOLLA

Le grand tango

- BÉLA BARTÓK

Divertimento pour orchestre à cordes

Tarif : vente des billets à compter du 1<sup>er</sup> mars 2018 à la Pâtisserie Constant - 141 avenue du Jeu de Paume 63270 Vic le Comte) et sur place le soir du concert à partir de 19h30.

### CONCERT DE PRINTEMPS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE

Samedi 24 mars - 20h45

Gymnase André Boste

Thème : « Monstres et merveilles »

Un voyage musical peuplé de créatures fantastiques... Apparues dès les origines de l'art, les figures de l'étrange ont composé un répertoire inépuisable, riche de toutes sortes de significations. Le programme du concert 2018 de l'Orchestre d'Harmonie de Vic le Comte propose d'évoquer les monstres et autres êtres fabuleux qui peuplent notre imaginaire depuis la mythologie gréco-romaine jusqu'à aujourd'hui. Un répertoire qui appartient à l'imaginaire de tous les temps et qui nourrit encore la bande dessinée et le cinéma de science-fiction.

Au programme : Princesse Mononoké de Joe Hisaishi, Carmina Burana de Carl Orff, le bossu de Notre-Dame de Walt Disney, Le magicien d'Oz, Jurassic Park, Star Wars,

l'étrange Noël de Monsieur Jack, la famille Adams et l'oeuvre originale Pilatus, la Montagne des dragons de Steven Reineke.  
Entrée Libre.



### PRINTEMPS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Du 10 au 24 mars

Thème de cette 3<sup>ème</sup> édition :

« Voyage, Voyages ... »

À nouveau ce Printemps de la Langue Française et son chariot victorieux des froidures !

En quête de sens, il emprunte les chemins familiers ou les pistes de contrées lointaines, il avance, franchit les murs, imagine des histoires. Il s'engage et il sollicite lecture, écriture, disciplines artistiques diverses, et vous livre plein de bonnes choses.

Au gré des rencontres, chacun a désormais son mot à entendre, à écrire, à comprendre, à dire, à partager.

Au programme selon le jour :

Récits/écrits sur le thème du voyage

Veillée « Chez Henri » : Soirée chansons et poésies

Rencontre « jeux sur la langue » pour enfants et adultes

Travaux d'écoliers et de collégiens

Spectacle jeune public

Et caetera.

Horaires et lieux

détaillés ultérieurement.



Ce soir  
J'ai invité ...



## DANSE

### BAL TRAD

**Conférence chantée sur l'Auvergnat de Paris**

**Samedi 17 mars** - 20h30

**Halle du Jeu de Paume**

**Animé par André Ricros**

**Proposée par la section Folklore de l'A.L.**

La conférence aborde le phénomène des Auvergnats de Paris à travers l'histoire d'une cornemuse : la cabrette, née au début du 19<sup>ème</sup> siècle, instrument qui raconte à lui seul l'histoire des auvergnats. Suivant les notes de musiques, le public suivra les mouvements migratoires du milieu du 18<sup>ème</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui et, redécouvrira en parcourant le 19<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> siècle, à quel point la cabrette illustre les raisons qui firent quitter « le pays » à de nombreux auvergnats, ainsi que les moyens qu'ils mirent en œuvre, pour construire la réussite, que nous connaissons aujourd'hui. La cabrette raconte cette époque avec ses heures de gloire et ses phénomènes de décadence jusqu'à la réussite de certains de ces émigrés, poussés par la misère, partis à pieds pour rejoindre Paris. Cette conférence montre à quel point les difficultés économiques peuvent pousser des peuples à inventer des solutions pour survivre et à quel point ce modèle d'imagination et de volonté farouche, pourrait donner à réfléchir pour que l'on puisse trouver des solutions adaptées à nos difficultés contemporaines.

## SPECTACLES

### SAXONS CONTRE CARAFONS

**Vendredi 2 mars** - 20h30

**Halle du Jeu de Paume**

**Proposée par l'ensemble Nulla Dies Sine Musica, metteur en scène Cheryl Maskell**

1867 ! Quelques tables, cinq chaises noires velours rouge, des pupitres dorés, des partitions cartonnées rangées de-ci de-là faisant front à de grands placards où sont stockés les instruments réformés et ceux encore en usage... Un tromboniste un peu candide, un corniste aigri en fin de carrière, un joueur de saxhorn grincheux, un cornettiste diplomate et un autre toujours en retard : nos cinq musiciens vont voir leur petit monde s'effondrer par la nouvelle qu'ils vont apprendre au cours de la répétition initialement prévue. L'effervescence engendrée par cette annonce aura tôt fait de se retrouver confrontée face à l'obsolescence programmée d'un monde en pleine recomposition.

Dans un XIX<sup>ème</sup> siècle où tout évolue très vite, un chemin fait de découvertes, va s'offrir à eux quand ils oseront ouvrir les placards de la curiosité. Cet appétit de connaissances leur fera oublier un temps la morosité de leur fin programmée. En ef-

fet, pendant une heure nos cinq acolytes vont s'émanciper en lieu et place de travailler. Malgré l'importance de l'échéance qui les attend (ils doivent se produire lors de l'Exposition Universelle qui a lieu dans quelques mois), ils vont s'égarer au milieu de découvertes plus curieuses les unes que les autres. Resurgiront des placards serpents, buccins et autres ophicléides d'un passé aux allures obscures et obsolètes. Plongez dans cette scénographie musicale en compagnie des 5 musiciens polyvalents de l'ensemble Nulla Dies Sine Musica, qui vous proposera une immersion dans ce monde militaire de la musique romantique pour cuivres en pleine mutation...



### HILUM

**Samedi 10 février** - 20h30

**Halle du Jeu de Paume - Programme culturel de Mond'Arverne Communauté**

Des marionnettes douteusement adorables débarquent à Vic le Comte dans le cadre de la saison culturelle de Mond'Arverne Communauté. Créé par l'américain Patrick Sims, de la compagnie Les Anticlastes, la pièce Hilum se déroule dans la laverie d'un sous-sol d'un muséum d'histoire naturelle. Ces mioches, exclus du royaume des curiosités de l'étage, s'amusent comme des fous. Dans la cave, il y a les blanchisseuses et la marmaille. Ce qui débute par une simple tâche ménagère devient vite mission impossible sous la houlette de ces petites canailles. Le blanc se mêle aux couleurs, la laine est rincée à l'eau brûlante, le chat est jeté à l'essorage intensif ... et la récréation tourne au théâtre de la cruauté. Complices, images de dessins animés, fragments d'objets et autres références aux locutions de l'enfance sont jetés dans le tourbillon du tambour, pour offrir au spectateur le linge sale du conte des contes de



fée. Une pièce accessible aux enfants à partir de 10 ans. Si l'aspect 'macabre' des marionnettes peut rebuter certains parents, Patrick Sims assure que « beaucoup d'enfants adorent l'irrévérence du monde des marionnettes ».

**Tarifs : 10€ plein tarif, 6€ tarif réduit ou abonnement, gratuit pour les moins de 8 ans - Réservations : 04 73 39 61 55 ou n.moutarlier@mond-arverne.fr**

## EXPOSITION

### EXPOSITION DE POTERIES, DE PEINTURES ET DE PHOTOS

**Du samedi 16 au dimanche 24 juin**

Tous les jours de 15h à 19h, les dimanches de 10h à 12h et de 15h à 19h

**Halle du Jeu de Paume et Couvent des Dames**  
**Proposée par l'Atelier Boule de terre, l'A.L. Perspectives et l'A.L. Photographie en partenariat avec la municipalité.**

L'atelier **Boule de Terre** présentera ses réalisations sur le thème de « **La mer** » et l'atelier **Perspectives** ses œuvres sur le thème de « **La rue** ». La **section photo** exposera aux mêmes dates et horaires sur les thèmes principaux suivant : « **Les Vieilles Pierres** », « **Autour du Cheval** », et des séries de trois ou quatre photos sur des sujets personnels.

**Entrée libre.**

## RENCONTRE

### RENCONTRE AUTOUR DE L'ÉCRIVAIN JEAN-LUC SIEGLE

**Vendredi 9 mars** - 20h30

**Couvent des Dames**

Rencontre avec Jean Luc Seigle, écrivain originaire de notre chère commune. Passionné par l'écriture depuis toujours, sûrement depuis qu'il a appris à lire à l'école de Vic le comte, il y a plus de cinquante ans. Jean-Luc Seigle a quitté le nid originel à l'âge de 18 ans pour aller « conquérir » sa propre vie à Paris dit-il. Après des premières années de théâtre, de radio, puis de télévision en qualité de scénariste (Terre Indigo, Le réveillon des bonnes et Arletty plus récemment avec Laetitia Casta) il peut enfin toucher sa passion : l'écriture littéraire. Ces deux derniers romans ont été couronnés par des prix prestigieux : le prix RTL/Lire pour En vieillissant les hommes pleurent, le prix des lectrices et des lycéennes de Elle pour Je vous écris dans le noir. Il vient de faire paraître « Femme à la mobylette » déjà dans les meilleures ventes de la rentrée.

### SÉANCES DE CINÉMA

Partenariat avec Ciné-Parc.

Programmées les mercredis à 20h30 à la Halle du Jeu de Paume.

8 dates pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018 : **17/01, 07/02, 28/02, 21/03, 11/04, 02/05, 23/05, 13/06**

**Plein tarif : 5€50, tarif réduit 3€50.**

La programmation est affichée à la Halle du Jeu de Paume ou disponible sur le site internet de la Mairie et sur [www.cineparc.fr](http://www.cineparc.fr)

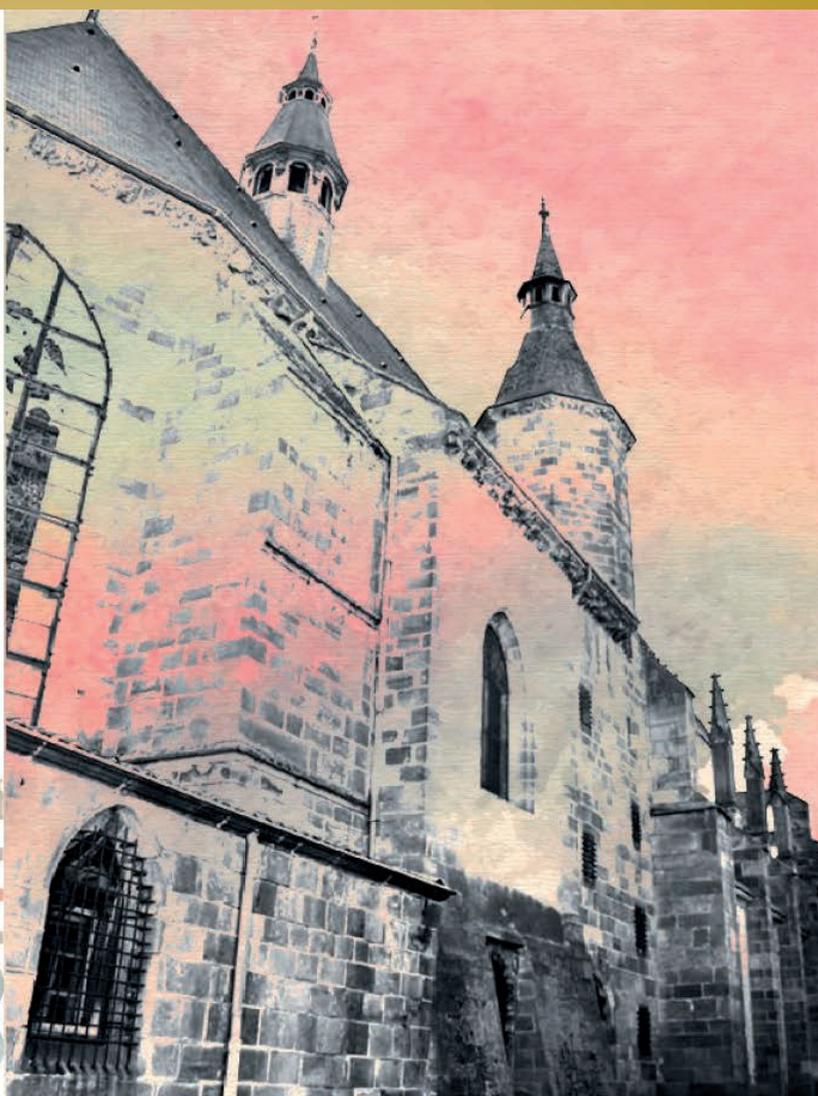
GUIDE CULTUREL DE CURIOSITÉS



# LA SAINTE Chapelle

DE VIC LE COMTE

LES SECRETS DE LA  
**COMTÉ**



## Collection Les secrets de la Comté

La municipalité, désireuse de mettre en avant l'Histoire et le Patrimoine de Vic le Comte lance cette toute nouvelle collection.

Ainsi, la richesse patrimoniale et l'histoire du territoire seront mis en avant à chaque nouveau numéro vous faisant découvrir les secrets de Vic le Comte.

Cette première édition est entièrement consacrée à la Sainte Chapelle, édifice religieux emblématique de notre commune. Elle est le fruit du travail collaboratif de plusieurs vicomtois (M. Fayolle, M. Gapanowicz et Mme Auzary-Vendanges) que nous remercions pour leur investissement.

Pour en savoir plus et étancher votre curiosité, venez chercher un exemplaire des Secrets de la Comté. Ils sont disponibles gratuitement en Mairie, à l'Agence Postale Communale et à la Médiathèque de la Comté.

Bonne lecture !

